

Débat d'orientation budgétaire : maintien des taux d'impôts locaux

La commune comptant plus de 3 500 habitants, la tenue d'un débat d'orientation budgétaire est obligatoire en prélude à l'examen du budget qui doit avoir lieu en avril prochain. Il permet de présenter le contexte économique national et communal, d'informer le conseil municipal de la situation économique et financière de la commune et de présenter les orientations budgétaires. Le maire en a livré les grandes lignes.

Compte tenu des perspectives du budget 2015, il a proposé la poursuite d'une maîtrise rigoureuse des dépenses de fonctionnement et le maintien des taux actuels des impôts locaux. Malgré le désengagement financier de l'Etat et des recettes moindres que la moyenne nationale, au niveau des impôts locaux, des dotations... il a signalé que la commune offre un résultat comptable très excédentaire. Cet excédent permet de couvrir les dépenses d'investissement sans avoir recours à l'emprunt.

Les capacités financières de la commune ont amené François Paquelier à poser une question : « Compte tenu des difficultés que connaissent actuellement les entreprises locales, ne serait-il pas possible d'en profiter pour investir dans d'autres travaux ? »

En réponse, le maire a mis l'accent sur l'importance des travaux de voirie programmés pour 2015 et sur leur coût (plus de 1.000 000 €) ainsi que sur le travail de préparation nécessaire pour monter de tels projets. Il a réaffirmé sa volonté de ne pas recourir à l'emprunt « la commune entreprend avec les moyens dont elle dispose, c'est ma ligne de conduite ! ».

Aide à l'investissement au profit des associations

Le conseil accepte de reconduire cette opération pour cinq nouvelles années dans les mêmes conditions.

Voirie :

Concernant le chantier du Paget. Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques débuteront le 16 mars. Leur durée est estimée à deux mois. La réalisation des trottoirs et du tapis d'enrobé est prévue fin mai.

Concernant le carrefour du Creux, une réunion est prévue avec les riverains pour leur présenter le projet dans sa globalité.

Temps d'Activités Périscolaires

Une réunion de travail se déroulera le 24 février à la communauté de communes pour faire le bilan du semestre écoulé et préparer la rentrée 2015

Environnement :

Le conseil valide le devis présenté par l'entreprise Ricol pour l'aménagement paysager de la place St-Isidore. Les travaux devraient débuter dès le printemps.

Recrutement du technicien :

Le maire signale que la candidature de Michel Gollin, de Replonges a été retenue. Il devrait intégrer les services de la mairie d'ici avril.

Maison de santé :

Le maire expose que la communauté de commune a fait l'acquisition de la propriété Prédessac, située au Creux dans le but d'y implanter une maison médicale.

Or, dernièrement, une autre opportunité s'est présentée avec la mise en vente par son gérant, du bâtiment des meubles Bayardon, route de Bourg. Ce projet permettrait une plus grande aisance dans les aménagements extérieurs. La maison de santé serait installée au rez-de-chaussée sur 650 m² et sept logements seraient aménagés à l'étage par la Semcoda.

Concernant le bâtiment précédemment acquis, rien n'est encore défini. La communauté de communes et la commune travailleront en collaboration pour décider de son devenir